


POSTE		N° BEP:	N° CAP:	BEP		CAP	
N°				1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>
CAP	BEP			partie	partie	partie	partie
<b>-1- RECEPTION DU VEHICULE</b>							
	C15	Toutes les informations nécessaires ont été recueillies.			/2		
<b>-2- DIAGNOSTIC</b>							
C33		La chronologie des opérations est respectée.					/4
	C25	Le choix des appareils de mesure est judicieux.			/2		
	C26	L'anomalie est décelée.			/2		
C21		Le constituant incriminé est en cohérence avec la cause de l'anomalie.					/4
<b>-3- DEVIS</b>							
	C11	Les références sont exactes, aucune pièce en trop, la liste est complète.			/2		
C11		La liste des pièces de rechange est conforme aux besoins.					/4
<b>-4- INFORMER LE CLIENT</b>							
	C14	Le client a bien reçu toutes les informations nécessaires sur le produit ou l'équipement: " délais, coûts, technique ".			/2		
<b>-5- REPARATION</b>							
C32	C32	La réalisation des opérations est conforme aux prescriptions du constructeur.		/2		/2	
C35	C35	Les éléments de liaison et les organes déposés sont classés rationnellement.		/2		/2	
C35	C35	Aucune détérioration n'est tolérée.		/5		/5	
C35	C35	Les couples de serrage sont respectés.		/4		/4	
C35	C35	Toute anomalie est signalée au cours de l'intervention.		/2		/2	
C41	C41	L'action n'appelle aucune remarque sur le plan de la sécurité, elle est conforme au concept de la qualité totale.		/5		/5	
<b>-6- REGLAGE ESSAI CONTROLÉ</b>							
C33		Le compte rendu retrace fidèlement le déroulement de la mesure ou des contrôles.					/2
	C34	Les points de réglage sont correctement identifiés.			/2		
	C42	Les défauts apparentes sont signalés et identifiés.			/1		
	C42	Les contrôles complémentaires choisis sont judicieux.			/1		
C34		Les points de réglage sont correctement identifiés.					/3
<b>-7- REMISE AU CLIENT</b>							
	C13	Tous les termes utilisés sont compréhensibles par le client.			/2		
	C13	Le client est courtoisement informé sur l'état général de son véhicule.			/2		
C13	C13	Le compte rendu de l'intervention est en cohérence avec le travail effectué.			/2		/3
<b>TOTAUX : BEP et CAP</b>				<b>/20</b>	<b>/20</b>	<b>/20</b>	<b>/20</b>

<b>ACADEMIE DE LILLE</b>			<b>Année : 200 5</b>	
Spécialité: <b>MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES</b> Option: Cycles et motocycles				
Epreuve: <b>EP2 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> partie MISE EN OEUVRE D'UNE INTERVENTION</b>				
N° du sujet:	Temps maximum alloué: <b>8H</b>	Coefficient : 12 C.A.P Coefficient : 8 B.E.P		<b>Folio</b> 1/1